

# SENSIBILISATION AU FONCTIONNEMENT COGNITIF ET HANDICAP PSYCHIQUE - C3RB

27

1 jour / 7 heures



## PUBLICS CONCERNÉS

Professionnels des structures sanitaires et médico-sociales

Intervenant auprès de personnes vivant avec des troubles psychiques.

Souhaitant intégrer cette échelle d'évaluation dans leur pratique.

**!/ Inscription préférable d'au moins 2 professionnels d'une même équipe.**



## PRÉREQUIS

Connaissance du handicap psychique et formation aux principes de base de la réhabilitation psychosociale.  
Engagement à un travail personnel entre les deux sessions.



## FORMATEURS

2 professionnels du C3RB



## SESSIONS

• 03 novembre 2026



## TARIFS

250 € par participant



## MODALITÉS

Groupe de 10 à 15 participants par session  
-Pour une inscription individuelle, merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli.  
-Pour une inscription de groupe, merci de contacter le service formation continue par mail.



## COORDONNÉES

serviceformation@ch-guillaumeregner.fr  
02.99.33.39.55 / 02.99.33.39.58



## LIEU

Au Centre Hospitalier Guillaume Régner,  
108 avenue du Général Leclerc CS 60838  
35708 RENNES



## ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin d'aménagements spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions nous adapter au mieux à vos besoins.



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître et comprendre le « fonctionnement cognitif », ses principales composantes et les répercussions fonctionnelles liées à l'altération des principales capacités cognitives dans la vie quotidienne des personnes concernées par un trouble psychique.



## PROGRAMME, CONTENU ET PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

Comprendre le fonctionnement cognitif (S1) :

- Connaître les généralités en lien avec le fonctionnement cognitif
- Connaître les différentes composantes du fonctionnement cognitif

Comprendre la composante neurocognitive (S2) :

- Connaître les principales fonctions neurocognitives
- Expliquer l'implication des fonctions neurocognitives dans la réalisation des Activités de la Vie Quotidienne (AVQ)

Comprendre la cognition sociale (S3) :

- Connaître les principales fonctions cognitives liées à la cognition sociale
- Expliquer l'implication de la cognition sociale dans la relation aux autres au quotidien

Connaître le lien entre fonctionnement cognitif et handicap psychique et d'aborder les moyens d'évaluation et d'accompagnement (S4)

- Définir la notion de handicap psychique
- Expliquer le lien entre le fonctionnement cognitif et le handicap psychique
- Connaître les principales fonctions cognitives pouvant être altérées dans le cadre des troubles psychiques
- Connaître les principaux moyens d'évaluation et d'accompagnements thérapeutiques existants



## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Powerpoint, vidéos, mise en situation, quizz



## SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

- Mise à disposition de feuilles d'émargement
- QCM ou un tour de table à l'entrée de la formation pour évaluer les connaissances à l'entrée de la formation des participants
- QCM, évaluation de mise en situation ou grille d'observation pour l'évaluation des compétences acquises en fin de formation.
- Évaluation grâce à une évaluation à chaud pour les participants ainsi qu'une évaluation de la formation par le formateur
- Certificat de réalisation délivré à la fin de la formation

## Formation

Intitulé de session : .....

Date de session : .....

Coût : ..... €

Les raisons de votre inscription à cette formation: .....

## Participant

Nom et prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Je nécessite un aménagement spécifique lié à ma situation de handicap: Oui Non

## Entreprise

Raison sociale de l'employeur : .....

Siret de l'employeur : .....

Code APE ou NAF : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code Postal : .....

Personne habilitée représentant l'entreprise  
(nom/prénom/fonction) : .....

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

### 1 - INSCRIPTION PAR L'EMPLOYEUR

Le bulletin d'inscription est complété et signé par un membre habilité de l'entreprise.

Une convention de formation pour la formation sera rédigée et envoyée à l'entreprise pour signature.

Après signature de la convention de formation professionnelle et exécution de la formation, le stage est payable sur présentation d'une facture. Les règlements se font par virement ou par chèque bancaire ou postal.

### 2 - MODALITÉS D'INSCRIPTION

• L'inscription se fait au moyen du présent bulletin : aucune inscription ne sera prise par téléphone et seuls les bulletins d'inscription délivrés par le Service Formation Continue du CHGR et dûment remplis seront considérés. Un accusé de réception est envoyé par mail à l'entreprise pour confirmation d'inscription.

• Le CHGR se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Dans ce cas, l'entreprise est informée par écrit et remboursée des éventuels règlements.

• Huit jours au moins avant l'ouverture de formation, il est envoyé à l'entreprise une convocation précisant les dates et lieux de formation.

• L'agent en formation atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du CHGR dont un exemplaire est joint à la convention et s'engage, en tant qu'apprenant, à en respecter toutes les clauses.

- L'agent s'engage à suivre la totalité de la formation sauf motif impérieux.

### 3 - ANNULATION, EMPÊCHEMENT OU ABSENCE

• Toute annulation d'inscription ne sera prise en compte que si elle parvient au Centre de Formation du CHGR au plus tard 10 jours avant la date d'ouverture de la formation.

• En cas d'abandon en cours de formation ou de réalisation partielle, une information est envoyée à l'employeur et les frais de formation sont entièrement dûs.

La signature du bulletin d'inscription entraîne l'acceptation de l'ensemble des conditions d'inscription.

L'ENTREPRISE  
Date, signature

Tampon de l'entreprise

LE STAGIAIRE  
Date, signature